

# GÉRER ET DÉVELOPPER SON ENTREPRISE



## ACCÈS AUX MARCHÉS PUBLICS

### OBJECTIF

**Vous cherchez des informations sur les marchés publics et vous souhaitez vous développer en accédant (plus fortement) à la commande publique ?**

### DESCRIPTION

La Chambre de Métiers d'Alsace a pour mission de faire de la commande publique un levier de développement pour les entreprises artisanales.

Considérés comme complexes et peu accessibles, les marchés publics représentent pourtant des opportunités d'affaires commerciales importantes pour les artisans.

La Chambre de Métiers d'Alsace est partenaire active du Réseau Commande Publique Alsace et propose régulièrement des actions collectives dédiées :

- réunions d'information,
- ateliers de perfectionnement,
- formations,
- événements ciblés (rencontres acheteurs...).

La CMA assure aussi un suivi individuel pour toute entreprise artisanale qui souhaite gagner des marchés publics régionaux, nationaux ou internationaux.

**MODALITÉS,  
LIEU, DURÉE,  
CARACTÉRISTIQUES  
TECHNIQUES**

Entretien à la CMA et/ou dans l'entreprise.

### CONTACT

Point Info Commande Publique à la CMA :

Cécilia KIEFFER  
03 88 19 79 34  
ckieffer@cm-alsace.fr

### PUBLIC CONCERNÉ

Tout artisan immatriculé à la CMA

### TARIF

Suivi individuel :

- diagnostic des besoins (2h) et premier déplacement offerts
- tarif horaire 40 € HT
- + forfait déplacement unique par RDV 30 € HT

Formations courtes (7heures) :

210 € (possibilité de prise en charge).

Formations flash (2 heures) : 50 € HT (60 € TTC)

Les conditions générales de vente peuvent être retirées auprès de votre chargé de développement économique.